



CONSEIL MUNICIPAL DE TOURNON
SEANCE DU 23 OCTOBRE 2017 – 19H
COMPTE-RENDU

DATE DE LA CONVOCATION : 17 octobre 2017
DATE DE L’AFFICHAGE : 17 octobre 2017

Président de Séance : Xavier TORNIER
Secrétaire de Séance : Myriam LHOST-DUNOYER

Présents : Xavier TORNIER, Christian BENEITO, Gaël MIANO, Yves GAZZOLA, Michel SIBUET, Sandrine BERTHET, Maryline BEGEY, Michel GARDET-CADET, Denis AMNN, Fabienne LASSIAZ, Yacine ALIOUA, Marie-Josèphe SABAINI, Myriam LHOST-DUNOYER

Excusé : Julien BECCHERLE

Absente : Sylvaine MILLAT

Nombre de conseillers

- En exercice : 15
- Présents : 13
- Votants : 13

A 19h, le quorum étant atteint (13 personnes) le conseil peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

Le Maire indique au Conseil municipal, que s’il en est d’accord, trois points sont ajoutés à l’ordre du jour :

- Création d’un poste de contractuel – Poste de secrétaire de Mairie
- Attribution d’une subvention exceptionnelle à l’Aéroclub d’Albertville
- Participation de Monsieur le Maire et Monsieur Gaël MIANO au 100^e Congrès des Maires

Le Conseil municipal donne son accord sur cette modification à l’ordre du jour

Le compte-rendu du Conseil municipal du 23 septembre 2017 est adopté à l’unanimité des membres présents.

DELIBERATIONS

1 – CREATION D’UN POSTE DE CONTRACTUEL – Poste de secrétaire de Mairie

Le jury de recrutement pour le poste de secrétaire de mairie n’a pas permis de retenir un candidat statutaire justifiant des conditions et qualités requises par le profil de poste. Monsieur le Maire propose qu’un poste de contractuel soit créé sous les conditions suivantes :

- Durée : 1 an
- Temps de travail 24/35^e

Si l’agent donne satisfaction, il sera stagiairisé.

✓ ***Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, ADOPTE la proposition.***

2 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'AEROCLUB D'ALBERTVILLE

Dans le cadre de la fête de l'Aéroclub d'Albertville le 7 juillet 2017, l'organisation des parkings a fait l'objet de frais supplémentaires pour l'aéroclub.

Le Maire propose que la commune de TOURNON participe à cette charge financière à hauteur de 150€.

- ✓ ***Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, ADOPTE la proposition.***

3 - ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire expose au Conseil municipal que, suite à un diagnostic d'éclairage public réalisé par le bureau CPR sous l'égide d'ARLYSERE, une consultation sera lancée pour la rénovation de l'éclairage public de la commune.

Rapporteur : Yves GAZZOLA

- Une analyse des propositions a été faite, notamment concernant la mise aux normes des armoires et des points lumineux. Le diagnostic tentait à réduire ce flux lumineux sur l'ensemble de la commune. Différentes propositions ont été faites.
- Le choix de « led » a été largement discuté. Celui-ci est incompatible avec le label *commune étoilée*.
- Des essais d'éclairage ont été réalisés sur le parking de la Tourmotte.
- Des subventions peuvent être demandées auprès d'ARLYSERE et du SDES à hauteur de 70 à 80 % du coût.
- Opération abordable pour les finances de la collectivité

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

- ✓ ***A lancer une consultation pour la rénovation de l'éclairage public,***
✓ ***A déposer des demandes de subvention les plus favorables auprès du SDES et d'ARLYSERE,***
✓ ***A signer tout acte afférent à ce dossier.***

4 – DOCUMENT D'ARPENTAGE

Rapporteur : Yves GAZZOLA

Les dossiers n'étant pas aboutis. Monsieur le Maire propose que cette délibération soit retirée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de retirer la délibération.

5 – RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE LA CA D’ARLYSERE

Notre commune est membre de la Communauté d’Agglomération créée au 1^{er} janvier 2017. La CA Arlysère est un établissement à Fiscalité Professionnelle Unique qui s’est vu transférer différentes compétences par ses communes membres.

Le Conseil communautaire de la CA Arlysère a procédé à la création de la Commission d’Evaluation des Charges Transférées. Celle-ci s’est réunie pour procéder à l’évaluation des charges transférées. Un rapport a été transmis à chaque commune et doit être approuvé en Conseil municipal.

L’évaluation réalisée par la CLECT peut être révisée chaque année.

En ce qui concerne la commune de TOURNON, le gain sur le FPIC pourrait être de l’ordre de 9000€

- ✓ ***Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, approuve le rapport 2017 de la CLECT.***

6 - CONVENTION entre la Communauté d’Agglomération ARLYSERE et la commune de TOURNON pour l’entretien de la zone d’activité économique

Monsieur le Maire rappelle l’entente qui existait avec la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie pour l’entretien de la zone d’activité économique, notamment pour la mise à disposition d’une balayeuse et de son chauffeur.

Etant donné que cette compétence a été reprise par la CA Arlysère, une nouvelle convention doit être signée pour pérenniser les accords précédemment conclus.

- ✓ ***Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, autorise le Maire ou son représentant à signer cette convention.***

7 - PARTICIPATION AU CONGRES DES MAIRES

Monsieur le Maire souhaite participer au Congrès des Maires du 21 au 23 novembre 2017. Il propose d’être accompagné d’un élu.

(Monsieur le Maire et l’élu concerné sortent de la salle)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ ***AUTORISE le Maire à mandater la somme de 190 € de frais d’inscription à l’AMF, organisatrice du Congrès,***
- ✓ ***AUTORISE le remboursement pour l’adjoint et le Maire, sur présentation de justificatifs, les frais réels engendrés suivant l’article L2123-18 pour l’année 2017 à l’occasion de ce congrès.***

QUESTIONS DIVERSES

I – PLU – PRESENTATION DES OAP (orientations d'aménagement et de programmation)

Rapporteuse : Sandrine BERTHET, Adjointe à l'urbanisme

Dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), le Conseil Municipal prend connaissance du projet de création de 4 OAP (orientations d'aménagement et de programmation) situées sur les secteurs suivants :

1. La Croix
2. Villard Rosset
3. Les Illettes
4. Les jardins de Désiré

II – autres QUESTIONS DIVERSES

- Photocopieur : lancer une consultation pour un photocopieur et outil de gestion de données
- Remettre en place le panneau de signalisation « LES CULATTES »
- Retour sur le conseil d'école du 16 octobre 2017 où les principaux échanges portaient sur le changement de rythme scolaire (semaine à 4 jours) et les activités périscolaires à mettre en place.
- La visite de la commune organisée le 7 octobre a remporté un vif succès.
- Le Repas des aînés se déroulera le samedi 2 décembre à 12h à la salle de la Tourmotte.

La séance est levée à 22h.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2017 – 19h30
MAIRIE DE TOURNON